

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 15 mars 2022

Le dispositif Pépité s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'université de Poitiers et a pour objectif de développer l'entrepreneuriat étudiant. En Charente, grâce au technoparc Krysalide, les étudiants entrepreneurs disposent de tous les outils et de l'accompagnement déjà proposés aux porteurs de projets du territoire.

### « PEPITE », c'est quoi ?

Initiés par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en 2014, les « Pépité » (Pôles Étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) ont pour mission de renforcer la culture entrepreneuriale et l'innovation dans l'enseignement supérieur, en mettant en œuvre des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement renforcé.

L'université de Poitiers fait partie du Pépité Nord-Aquitain avec l'ISAE-ENSMA et l'université de Limoges. Les étudiants sélectionnés y bénéficient de formations spécifiques et d'un accompagnement personnalisé pour découvrir l'entrepreneuriat ou pour finaliser leur projet. L'université de Poitiers souhaite accélérer le développement de ce dispositif pour l'entrepreneuriat étudiant sur tous ses sites d'implantation. Cette dynamique a ainsi été placée au cœur de la convention de partenariat entre l'université de Poitiers et la communauté d'agglomération de GrandAngoulême via la technopole Eurekatech.

### Le dispositif PEPITE et GrandAngoulême

Pour le territoire de GrandAngoulême, la dynamisation du tissu entrepreneurial et particulièrement les créations d'entreprises portées par les étudiants est un enjeu majeur pour les années à venir. La constitution de la technopole Eurekatech dont l'une des missions est d'accompagner ces projets et l'extension du technoparc Krysalide pour les accueillir entrent dans cette stratégie.

Au printemps 2021, l'université de Poitiers s'est rapprochée de la technopole EUREKATECH afin de proposer et d'ancrer le développement de ce dispositif pour l'entrepreneuriat étudiant sur tous ses sites d'implantation, et donc sur Angoulême.

Le partenariat avec Pépité est structurant et a pour objectif d'amplifier l'accompagnement des étudiants et des diplômés du territoire dans leurs démarches de création d'activité et d'innovation.

Le contenu du partenariat Pépité/GrandAngoulême/Eurekatech repose sur :

- Un diplôme étudiant entrepreneur
- La possibilité de substituer son stage au projet entrepreneurial
- L'espace de coworking de Krysalide ouvert à tous les étudiants bénéficiant du statut Etudiant-entrepreneur.
- Un accompagnement sur le territoire avec Eurekatech
- La mise en réseau

Le dispositif PEPITE est opérationnel depuis septembre 2021. A la rentrée universitaire, l'Université de Poitiers a ainsi adressé à tous ses étudiants un flyer pour les informer qu'ils pouvaient, à présent, être accompagnés dans leur projet entrepreneurial, en se rendant sur le site du Technoparc Krysalide et bénéficier d'une orientation puis d'un accompagnement par les équipes de la technopole.

En parallèle, dans l'objectif de renforcer la présence de PEPITE sur Angoulême, des comités d'agrément pour le statut d'étudiants entrepreneur ont lieu à Krysalide.

Depuis son lancement, 5 étudiants ont bénéficié des statuts étudiants entrepreneur.

### Rappel des actions de GrandAngoulême en matière d'enseignement supérieur

Très actif en matière de dynamisation du tissu entrepreneurial, GrandAngoulême a aussi engagé depuis 2015 une démarche volontariste de soutien en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR) qui s'articule autour de 4 principaux axes :

- 1- Consolider et structurer une offre de formation de proximité,
- 2- Accroître les activités de recherche et de transfert de technologie sur son territoire,
- 3- Construire et affirmer une politique de la vie étudiante,
- 4- Accompagner les dynamiques en matière d'innovation et entrepreneurial.

Quelques actions en matière de soutien à l'ESR :

- Financement de programmes de recherche (en lien avec la transition numérique et les industries culturelles et créatives),
- Mise en place du FABrICC : centre d'expertises et de recherche au service de la fabrication d'expériences culturelles innovantes
- Cofinancement de bourse de thèses
- Création d'une plateforme de transfert de technologie dédiée à la réalité virtuelle et à la promotion de la formation immersive.
- Participation au financement d'opérations immobilières
- Intégration du conseil d'administration de certains établissements

- Participation au financement du Centre Information Jeunesse (CIJ) pour les actions allouées au titre du volet « pole ressources vie étudiants »
- Mise en place d'actions en faveur du développement de la vie étudiante (Pass Etudiant, participation au mois d'accueil, etc..),
- Promotion et valorisation de l'offre de formation locale (Salon de l'Etudiant à Bordeaux)

## **Le technoparc Krysalide**

Krysalide est le lieu d'accueil des start-up, des entreprises innovantes et des étudiants. Le technoparc propose 3000 m<sup>2</sup> pour entreprendre et innover. Outil de GrandAngoulême au service du dynamisme économique du territoire, Krysalide offre 2 services essentiels aux porteurs de projets : un accompagnement sur-mesure et une offre immobilière adaptée.

**L'ensemble des services et outils de Krysalide est désormais accessible aux étudiants entrepreneurs dans le cadre du dispositif Pepite.**

### **→ Les services**

Un espace innovant pour se développer au sein du cocon :

- 1 FABLAB regroupant un makerspace pour concevoir vos prototypes et une plateforme technologique dédiée au process industriel 4.0
- 1 HUB convivial de 240m<sup>2</sup> avec espaces de coworking
- 5 espaces événementiels : 3 salles de réunion, 1 salle de conférence (80 personnes) et le Hub (150 personnes)
- Cuisines, cafétéria et douches à disposition

### **→L'offre immobilière**

Une offre complète, adaptée à tous les projets entrepreneuriaux :

- 8 ateliers de 100m<sup>2</sup>, modulables entre 50 et 200m<sup>2</sup>
- 30 bureaux & plateaux :
  - 8 bureaux de 20m<sup>2</sup>
  - 9 bureaux de entre 30 et 42m<sup>2</sup>
  - 13 plateaux jusqu'à 165m<sup>2</sup>

### **→L'accompagnement**

La technopole Eurekatech accompagne les entrepreneurs au travers de 3 parcours, un suivi sur-mesure, adapté aux étapes de vie des entreprises.

## Étudier et entreprendre, c'est possible avec le Statut national étudiant-entrepreneur

Vous avez un projet entrepreneurial, associatif et vous souhaitez être accompagné ?  
Vous pouvez devenir étudiant entrepreneur et mener votre projet pendant vos études  
ou juste à la fin de celles-ci.

Le Statut national étudiant-entrepreneur c'est :



Diplôme étudiant  
entrepreneur



Substitution de  
stage au projet  
entrepreneurial



Coworking



Accompagnement



Mise en réseau



Aménagement  
d'emploi du temps



Concours Pépité



Reconnaissance  
officielle  
par le ministère

Tous les renseignements sur [pépité-france.fr](http://pépité-france.fr).

Rendez-vous sur la plateforme [snee.esr.gouv.fr](http://snee.esr.gouv.fr) pour déposer votre demande  
de statut avant le 10 octobre 2021.

- Étudiants de Poitiers, Châtelleraut, Futuroscope :  
05 49 45 44 60 / [pépité@univ-poitiers.fr](mailto:pépité@univ-poitiers.fr)
- Étudiants de Niort :  
05 17 38 80 25 / [pépité-niort@ml.univ-poitiers.fr](mailto:pépité-niort@ml.univ-poitiers.fr)
- Étudiants d'Angoulême :  
05 45 25 51 00 / 07 71 35 40 38  
[pépité-angoulême@ml.univ-poitiers.fr](mailto:pépité-angoulême@ml.univ-poitiers.fr)

[univ-poitiers.fr/pépité](http://univ-poitiers.fr/pépité)

## Renseignement

Amélie CHATELAIN – Chargée de mission parcours entrepreneuriat - Krysalide

[a.chatelainlouvet@grandangouleme.fr](mailto:a.chatelainlouvet@grandangouleme.fr)

05 17 00 82 54 / 07 71 35 40 38

---

## CONTACTS PRESSE

Claire Vicario – Université de Poitiers

06 72 48 00 67

[communication@univ-poitiers.fr](mailto:communication@univ-poitiers.fr)

Laetitia Bussard - EurekaTech

Responsable Marketing et Communication

06 28 46 56 88

[l.bussard@eurekatech.fr](mailto:l.bussard@eurekatech.fr)

Christine PRECIGOUT - GrandAngoulême

Chargée de communication numérique et des relations publiques

05 16 53 02 31 / 06 86 41 17 14

[c.precigout@grandangouleme.fr](mailto:c.precigout@grandangouleme.fr)